

DUT Génie Civil Construction Durable

Présentation



Formation diplômante - Diplôme national.

Le DUT Génie Civil - Construction Durable forme à l'ensemble des activités liées à l'acte de construire. La formation regroupe des domaines très variés du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) comme les constructions industrielles ou commerciales, les constructions individuelles ou d'intérêt général, les infrastructures de transport, les aménagements urbains, l'environnement. La formation met très fortement l'accent et de manière transversale sur la construction durable et le respect de l'environnement.

Spécificités : Le choix de modules optionnels en Semestre 4 permet de préparer l'une des trois orientations suivantes :

- Licence pro dans le bâtiment : gros œuvre et second œuvre (construction durable)
- Licence pro dans les travaux publics et aménagement
- Poursuites d'études longues (école d'ingénieur, 2nd cycle universitaire)

Objectifs

Former en deux ans des techniciens supérieurs dotés de fortes connaissances technologiques, de compétences techniques professionnelles, d'une bonne préparation à la vie active en termes de savoir-faire, de savoir-être, de travail en groupe, de gestion de projet et d'autonomie. Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation et suivi des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études ou de contrôle) ou de réalisation de travaux comme cadres intermédiaires de chantiers (entreprises de construction). La formation est basée sur des méthodes pédagogiques innovantes et adaptées permettant à chaque étudiant un apprentissage dynamique et interactif.

Admission

Pour s'inscrire en DUT, suivre la procédure <https://www.parcoursup.fr>.

Dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1ère et de Terminale ainsi que les appréciations de vos enseignants. Vous devrez également fournir un projet formation, une fiche Avenir. Chaque candidature sera examinée par une commission.

Mi-mai 2019 : consulter les propositions d'admission sur la plateforme <https://parcoursup.fr>.

Répondre dans les délais indiqués par la plateforme.

Attention : procédure suspendue pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Candidature en DUT 2019-2020

Saisie de vos candidatures sur le portail <https://www.parcoursup.fr>
du 22 janvier au 14 mars 2019

Contrôle des connaissances

Continu

Poursuite d'études

Après le DUT, les poursuites d'études sont possibles en France ou à l'étranger en formation initiale ou en alternance :

- Licences professionnelles ("Bâtiment et construction" et "Génie civil et construction" à l'IUT 1, ou autres licences professionnelles dans d'autres départements génie civil)
- Licence de sciences, technologie, santé (ex. : L3 Génie Civil infrastructures de l'Université Grenoble Alpes)
- Écoles d'Ingénieurs (ex : réseau Eiffel, INSA, ENISE,...)

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut universitaire de technologies (IUT 1)
- > **Niveau** : Bac +2
- > **Durée** : 2 ans
- > **Crédits ECTS** : 120
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Contact administratif

Département GCCD
iut1.gccd@univ-grenoble-alpes.fr